

Introduction de la séance Marie-Claire Caloz-Tschopp

1. Rappel des objectifs du cours-séminaire 2011.
2. Rappel des trois séances précédentes.
3. Quelques problèmes liés à la distinction entre loi et droits.

Comment penser les droits en dépassant le cadre de l'Etat-nation ?

Comment se vit la distinction entre force et puissance d'agir dans le cadre de l'Etat libéral démocratique territorial national?

La confusion entre sécurité et sécuritaire (Delmas-Marty)

Le droit à l'épreuve du changement d'Etat et de régime politique (anthropologie philosophique et politique et genre humain)

Pour observer l'évolution de l'exil, des populations précarisées (interventions d'aujourd'hui)